

Luxembourg, le 1er juillet 2021

Réf.: CIRCULAIRE 03/21

Circulaire aux administrations communales

N° 03/2021

Objet : Lancement de la rubrique « Bonnes pratiques » sur le site Internet du SYVICOL

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le SYVICOL vient de publier sur son site https://www.syvicol.lu une nouvelle rubrique qui met en avant des exemples de bonnes pratiques des communes luxembourgeoises. Ceci répond à une des principales demandes formulées par les participants au sondage de juillet dernier et aux ateliers régionaux organisés en mars pour mieux connaître les attentes des élus envers le SYVICOL.

Cette nouvelle rubrique poursuit deux objectifs. D'un côté, des projets et des initiatives communales exemplaires seront mis en évidence pour pouvoir servir de sources d'inspiration à d'autres communes. De l'autre côté, elle vise à promouvoir la collaboration entre les communes et le SYVICOL et à créer ainsi encore plus d'échange et de proximité.

A ce jour, la rubrique comporte sept exemples de bonnes pratiques, auxquels le SYVICOL est devenu attentif principalement par la presse. Pour que la collection de bonnes pratiques puisse être élargie et diversifiée progressivement, nous vous invitons à nous informer sur vos initiatives qui pourraient servir d'exemples aux autres communes.

Le choix se fera par le SYVICOL sur base de critères bien précis. Pour être retenue, une bonne pratique doit notamment être unique, innovante et durable et apporter une plus-value pour la commune ainsi que des avantages concrets aux habitants. Le SYVICOL veillera également à la diversité des sujets, à une répartition géographique homogène et à une représentation équitable des communes de différentes tailles.

Le SYVICOL se chargera du travail rédactionnel sur base des informations et documents fournis par la commune et la publication ne se fera qu'après validation par cette dernière. Chaque bonne pratique sera en outre illustrée par des photos, vidéos ou autres documents et complétée d'une fiche signalétique, comme vous pouvez le voir à l'aide des exemples déjà publiés.



Je vous invite donc à consulter régulièrement la nouvelle rubrique et à nous aider à la compléter par d'autres articles intéressants en nous envoyant des exemples de bonnes pratiques de votre commune à info@syvicol.lu.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard Koob Secrétaire Emile Eicher Président